Titre Professionnel certifiant niveau 5
Gestionnaire de Paie

Niveau Bac + 2

3F-002

Taux de réussite toute voie d'accès confondue depuis Mai 2021 : 79%

PRÉ-REQUIS :
- Sans niveau de diplôme particulier
- Projet validé par un Conseiller en Evolution Professionnelle
- Aptitude à la manipulation de données chiffrées et à la résolution de problèmes.

PRÉ-REQUIS TECHNIQUES :
- Etre équipé d'un ordinateur avec WebCam, Micro et sortie audio
- Disposer d'une connexion internet

DURÉE EN HEURES :
- De 450 à 687 h de formation
- 210 à 245 heures de stage en entreprise

(volume indicatif et personnalisable en fonction des besoins et du profil

RYTHME/NOMBRE DE JOURS :
- Rythme distanciel personnalisé
- Accessible en formation continue
- Accessible en Alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage)
- A temps plein ou à temps partiel
- Session de validation en présentiel

DELAI D'ACCES :
D'une semaine à 4 mois, selon le type de financement

Minimum 1 personne -Maximum 16 Personnes

CERTIFICATION – ÉVALUATION :
Titre reconnu par l'État Niveau 5 Gestionnaire de paie, Titre inscrit au RNCP par arrêté du 19/02/2014 publié au Journal Officiel du 02/03/2014 et délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion

TARIF :
A partir de 4 235 €, en fonction de la durée, du dispositif de financement et des modalités associés, nous contacter.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :
https://envoll.fr/qui-sommes-nous/

CONTACT :
Céline LEMBEYE
Celine.lembeye@envoll.fr
04 42 92 29 72

OBJECTIFS :
- Obtenir le titre professionnel (TP) de niveau 5 inscrit au RNCP de Gestionnaire de Paie

PUBLIC VISÉ :
- Tout public

MÉTHODES et ORGANISATION :
- Formation 100 % à distance (hors examen final) :
  - ✓ Synchrone en classe virtuelle via zoom
  - ✓ Asynchrone sur notre plateforme d'apprentissage en ligne
- Supports pédagogiques individuels variés
- Exercices de réflexions, et mises en situations avec utilisation des logiciels dédiés
- Exercices individuels d'application et évaluations formatives, normatives et correctives
- Possibilité de mise en place de groupe de travail
- Suivi par un formateur référent

EPREUVES DE VALIDATION

Pour obtenir le Titre Professionnel assistant(e) de direction, vous devrez valider les 3 CCP dans un délai de 5 ans à partir de l'obtention du premier.

La validation des CCP se fera en 4 épreuves :

Epreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
Dossier de synthèse de pratique professionnelle (DP)
Résultats des évaluations réalisées en cours de formation (livret ECF)
Entretien final avec le jury

A la suite de la formation, vous pouvez occuper un des postes suivants :
- **Gestionnaire de paie**
- **Technicien(ne) de paie**

- **Poursuite de formation :**

La formation vise l'insertion directe en emploi.
Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 6 - BAC+3), ou d'une licence professionnelle dans le secteur des ressources humaines, ou, après une expérience significative, évoluer professionnellement grâce à une VAE.

Titre Professionnel certifiant niveau 5
Gestionnaire de Paie

Niveau Bac + 2

3F-002

Taux de réussite toute voie d'accès confondue depuis Mai 2021 : 79%

PRÉ-REQUIS :
- Sans niveau de diplôme particulier
- Projet validé par un Conseiller en Evolution Professionnelle
- Aptitude à la manipulation de données chiffrées et à la résolution de problèmes.

PRÉ-REQUIS TECHNIQUES :
- Etre équipé d'un ordinateur avec WebCam, Micro et sortie audio
- Disposer d'une connexion internet

DURÉE EN HEURES :
- De 450 à 687 h de formation
- 210 à 245 heures de stage en entreprise

(volume indicatif et personnalisable en fonction des besoins et du profil

RYTHME/NOMBRE DE JOURS :
- Rythme distanciel personnalisé
- Accessible en formation continue
- Accessible en Alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage)
- A temps plein ou à temps partiel
- Session de validation en présentiel

DELAI D'ACCES :
D'une semaine à 4 mois, selon le type de financement

Minimum 1 personne -Maximum 16 Personnes

CERTIFICATION – ÉVALUATION :
Titre reconnu par l'État Niveau 5 Gestionnaire de paie, Titre inscrit au RNCP par arrêté du 19/02/2014 publié au Journal Officiel du 02/03/2014 et délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion

TARIF :
A partir de 4 235 €, en fonction de la durée, du dispositif de financement et des modalités associés, nous contacter.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :
https://envoll.fr/qui-sommes-nous/

CONTACT :
Céline LEMBEYE
Celine.lembeye@envoll.fr
04 42 92 29 72

PROGRAMME :

CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES :
Selon vos compétences et votre projet, vous pouvez suivre un ou plusieurs blocs (à définir lors d'un entretien avec le responsable pédagogique)

CCP- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel.
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

CPCP Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

Logiciels professionnels :
- Sage Paie,Ciel Paie

Module Bureautique :
- Word, Excel, Powerpoint, Outlook

Module Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)

Révision et préparation à l'examen (écrit et oral), Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel

Stage immersif en entreprise (210 à 245 heures)

Session de validation

Titre Professionnel certifiant niveau 5
Gestionnaire de Paie
Niveau Bac + 2

Taux de réussite toute voie d'accès confondue depuis Mai 2021 : 79%

PRÉ-REQUIS :
- Sans niveau de diplôme particulier
- Projet validé par un Conseiller en Evolution Professionnelle
- Aptitude à la manipulation de données chiffrées et à la résolution de problèmes.

PRÉ-REQUIS TECHNIQUES :
- Etre équipé d'un ordinateur avec WebCam, Micro et sortie audio
- Disposer d'une connexion internet

DURÉE EN HEURES :
- De 450 à 687 h de formation
- 210 à 245 heures de stage en entreprise

(volume indicatif et personnalisable en fonction des besoins et du profil

RYTHME/NOMBRE DE JOURS :
- Rythme distanciel personnalisé
- Accessible en formation continue
- Accessible en Alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage)
- A temps plein ou à temps partiel
- Session de validation en présentiel

DELAI D'ACCES :
D'une semaine à 4 mois, selon le type de financement

Minimum 1 personne -Maximum 16 Personnes

CERTIFICATION – ÉVALUATION :
Titre reconnu par l'État Niveau 5 Gestionnaire de paie, Titre inscrit au RNCP par arrêté du 19/02/2014 publié au Journal Officiel du 02/03/2014 et délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion

TARIF :
A partir de 4 235 €, en fonction de la durée, du dispositif de financement et des modalités associés, nous contacter.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :
https://envoll.fr/qui-sommes-nous/

CONTACT :
Céline LEMBEYE
Celine.lembeye@envoll.fr
04 42 92 29 72

CCP - Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

CT1 - Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Réaliser une veille sociale (lois, règlements, conventions collectives, accords d'entreprise, contrats de travail), dans le cadre de la stratégie de la direction des ressources humaines
- Tenir à jour la base documentaire.
- Analyser les informations recueillies et les transcrire dans les dossiers afin d'assurer la maintenance du dossier social de l'entreprise et des dossiers individuels des salariés.

CT2 - Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer la gestion et le suivi des temps de travail du personnel en fonction des informations collectées pour la période travaillée, dans le cadre des directives de la direction des ressources humaines et dans le respect de la législation, des conventions collectives et des accords d'entreprises.
- Etablir les déclarations nécessaires auprès des organismes sociaux dans le but de créer et maintenir avec exactitude les dossiers des salariés.

CT3 - Assurer les relations avec le personnel et les tiers
Répondre de façon argumentée aux interlocuteurs internes ou externes à l'entreprise dans le but de traiter leurs demandes

CCP- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

CT4 - Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir, contrôler et valider les bulletins de salaires, dans le cadre des directives de la direction des ressources humaines et dans le respect des obligations légales et conventionnelles
- Contrôler et valider ces bulletins, en appliquant les règles de confidentialité et les procédures, dans le but de réaliser dans les délais la production de la paie des salariés.

CT5 - Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les déclarations sociales et les réponses aux demandes internes, dans le cadre des directives de la direction des ressources humaines et dans le respect des obligations légales et conventionnelles
- Préparer et transmettre ces données, en appliquant les règles de confidentialité et les procédures pour réaliser dans les délais une production cohérente et pertinente.

Un titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du Titre Professionnel du ministère chargé de l'emploi